

RESTRUCTURATION DU VIGNOBLE

- Note de réactualisation -

(situation au 31.12.92)

RESTRUCTURATION DU VIGNOBLE

- Note de réactualisation -

RESUME

La restructuration du vignoble corse, engagée depuis 1980, s'est poursuivie en 1992 avec 458 hectares replantés dont 28% en zones Vin de Table et 72% en zones A.O.C.

Sur les 13 dernières années (1980 à 1992 inclus), 3.287 hectares ont été restructurés en Corse soit plus de 36% de la superficie viticole actuelle.

Ces opérations ont eu lieu pour 51% en zones (îlots) Vin de Table et 49% (1.613 ha) en zones (îlots) A.O.C. (dont 36% en A.O.C. générique et 13% pour les 7 autres appellations).

Ces restructurations ont été réalisées pour près de 44% (1.429 ha) avec des cépages locaux (Niellucciu, Vermentinu, Sciaccarellu, notamment), essentiellement en zones A.O.C., et pour plus de 56% (1.858 ha) avec des variétés telles le Chardonnay, le Merlot, le Cabernet Sauvignon (exclusivement en zones Vin de Table), le Grenache et la Syrah. Avec 748 ha plantés de 1981 à 1992 (soit 23% de l'ensemble), le Niellucciu est le premier cépage utilisé.

Ces opérations ont eu lieu dans le cadre de treize schémas de restructuration (10 zones viticoles), avec des rythmes très variables pour chacun d'entre eux. Elles se poursuivent actuellement (1993) et jusqu'en 1997 pour les derniers schémas.

Le vignoble corse est donc définitivement orienté vers la qualité, qualité qui se traduit à présent largement au niveau des produits finaux. Il convient néanmoins de rappeler une nouvelle fois que, conséquence de la restructuration, le potentiel A.O.C. (et notamment générique) est en forte augmentation avec les conséquences commerciales et financières qui risquent d'en découler.

MOTS CLEFS

Restructuration, vignoble corse, cépages, qualité.

RESTRUCTURATION DU VIGNOBLE

- Note de réactualisation -

SOMMAIRE

RESUME, MOTS CLEFS.....	P.2
PREAMBULE.....	P.4
A - LES RESTRUCTURATIONS EN 1992.....	P.5
I - Restructurations 1992 par schéma	P.5
1 - Schémas de la Haute Corse	
2 - Schémas de la Corse du Sud	
II - Restructurations 1992 par cépage	P.7
B - LA RESTRUCTURATION DU VIGNOBLE DE 1980 à 1992	P.8
I - Evolution annuelle de 1980 à 1992	P.9
II - Superficies restructurées par schéma de 1980 à 1992	P.10
1 - Schémas de la Côte Orientale	
2 - Schémas en A.O.C. "traditionnelles"	
III - Restructurations 1980 à 1992 par cépage	P.12
C - CONCLUSION	P.14
ANNEXES	P.15

PREAMBULE

Comme chaque année, la présente note a pour objectifs d'informer le lecteur sur les opérations de restructuration qui viennent d'être réalisées (1992) et sur l'ensemble de ces opérations de 1980 à 1992 inclus. Néanmoins cette situation demeure provisoire et ponctuelle dans la mesure où la restructuration se poursuit actuellement (1993) et même, pour certains schémas, jusqu'en 1997. Une synthèse plus complète devrait pouvoir être réalisée début 1994 (plusieurs schémas se terminant, théoriquement, en 1993).

Rappelons également les précédentes publications réalisées par le C.I.V.A.M. à ce sujet :

- * La restructuration du vignoble corse (mars 89),
- * Note de réactualisation sur la restructuration en Corse (février 90),
- * La restructuration du vignoble corse, situation au 31.12.90 (avril 91),
- * Vignoble corse : restructuration et qualité (mars 92).

ainsi que l'étude "A.O.C. de Corse, situation et perspectives d'évolution" (mars 93) qui estime l'évolution probable du potentiel de production en A.O.C. compte tenu, notamment, des restructurations conséquentes de ces trois dernières années (90 à 92).

Enfin le C.I.V.A.M. de la Région Corse tient à remercier ici la Délégation Régionale de l'O.N.I.VINS à Bastia, pour son étroite collaboration dans ce travail et notamment par la mise à disposition de données chiffrées, précises et détaillées.

RESTRUCTURATION DU VIGNOBLE

- Note de réactualisation -

A - LES RESTRUCTURATIONS EN 1992

458 hectares ont été restructurés en 1992 sur l'ensemble du vignoble insulaire, dont 426 en Haute Corse et 32 en Corse du Sud. 111 viticulteurs ont réalisé une, ou plusieurs, opérations sur 177 îlots dont la superficie moyenne a été de 2,60 ha (minimum 0,10 ha, maximum 21,60 ha).

I - RESTRUCTURATIONS 1992 PAR SCHEMA

Sur l'ensemble des superficies restructurées en 1992, 28% (soit 127 ha) l'ont été en zones (îlots) Vin de Table et 72% (331 ha) en zones (îlots) A.O.C. (dont 20% en zones A.O.C. "traditionnelles" et 52% en zone A.O.C. générique). C'est une accentuation très forte de la tendance observée depuis 1988, à savoir une intensification des replantations en zones A.O.C.

Les restructurations 92 ont eu lieu dans le cadre des 12 schémas en cours, selon la répartition ci-dessous.

SCHEMAS	ha A.O.C.	ha. V.D.T.	TOTAL (ha)
* PATRIMONIO/CAP CORSE (a).....	35,6987	1,9252 (*)	37,6239
* BALAGNE	26,5420	5,6740	32,2160
* MARANA	44,4514	15,7695	60,2209
* CASINCA	22,2722	4,3075	26,5797
* ALERIA (2 tranches).....	120,6040	30,4389	151,0429
* AGHIONE	11,7192	44,7288	56,4480
* GHISONACCIA	40,2567	21,9326	62,1893

Sous total Haute Corse.....	301,5442	124,7765	426,3207
* SARTENE	7,5000	2,0000	9,5000
* FIGARI / PORTO VECCHIO.....	7,0433	0	7,0433
* AJACCIO	14,9365	0,5193	15,4558

Sous total Corse du Sud.....	29,4798	2,5193	31,9991
TOTAL CORSE	331,0240	127,2958	458,3198

(a)(2 tranches)

(*) Muscat petits grains

Par schéma, nous observons :

1 - Schémas de la Haute Corse

426 ha ont été restructurés cette année en Haute Corse, dont 71% en A.O.C. et 29% en V.D.T., à savoir :

- a - schémas d'Aleria** (2 tranches) : 151 ha restructurés en 92, dont 80% en A.O.C. générique, avec essentiellement du Niellucciu (60 ha), du Grenache (43 ha), du Vermentinu (24 ha) et 6 autres variétés pour 24 ha.
- b - schéma de Ghisonaccia** : sur 62 ha, 65% ont été restructurés en A.O.C. générique. Les opérations ont été effectuées principalement avec les variétés Niellucciu (22 ha), Vermentinu (16 ha) et Sciaccarellu (12 ha) (plus 4 variétés pour 12 ha).
- c - schéma de la Marana/Coteaux de Bravone** : les restructurations 92 (60 ha dont 74% en A.O.C. générique) ont été réalisées avec du Vermentinu (22 ha), du Grenache (15 ha), du Pinot Noir (12 ha) et 6 variétés pour 11 ha.
- d - schéma d'Aghione** : les 56 ha restructurés en 92 (dont 21% en A.O.C. générique) se répartissent en 22 ha de Chenin, 12 ha de Vermentinu, 10 ha de Niellucciu et 12 ha pour 5 autres variétés.
- e - schémas de Patrimonio/Cap Corse** (2 tranches) : sur 38 ha, 1 ha a été restructuré en A.O.C. "Vin de Corse - Coteaux du Cap Corse" (Niellucciu), 34 ha en A.O.C. Patrimonio (dont 26 ha de Niellucciu et 8 ha de Vermentinu) et 3 ha en Muscat petits grains (pour V.D.N. dans le cadre de la nouvelle appellation "Muscat du Cap Corse").
- f - schéma de la Balagne** : les 32 ha restructurés en 92 (dont 82% en A.O.C. "Vin de Corse Calvi") se composent essentiellement de Vermentinu (16 ha) plus 5 autres variétés pour 16 ha au total.
- e - schéma de la Casinca** : 27 ha restructurés en 92 (dont 84% en A.O.C. générique "Vin de Corse") avec du Vermentinu (12 ha), du Niellucciu (8 ha), du Grenache (4 ha) et du Merlot (3 ha).

2 - Schémas de la Corse du Sud

32 hectares ont été restructurés en 1992 en Corse du Sud dont 92% en zones (îlots) A.O.C., à savoir :

- a - schéma d'Ajaccio** : les 15 ha restructurés (dont 97% en A.O.C. Ajaccio) se composent de Sciaccarellu (7 ha), de Vermentinu (7 ha) et de Niellucciu (1 ha).
- b - schéma de Sartène** : 10 hectares ont été restructurés en 92 (dont 79% en îlots A.O.C. "Vin de Corse Sartène") essentiellement en Vermentinu (7 ha).
- c - schéma Figari/Porto-Vecchio** : les 7 ha restructurés (totalité A.O.C.) se composent de Sciaccarellu (4 ha) et Vermentinu (3 ha).

II - RESTRUCTURATIONS 1992 PAR CEPAGE

Pour les restructurations 1992, 13 variétés ont été utilisées, à savoir :

- * des cépages corses (Niellucciu, Vermentinu, Sciaccarellu, Aleaticu) sur 293 ha (64% des superficies restructurées),
- * des cépages "continentaux" sur 165 ha (36%) et notamment Grenache, Pinot noir, Chenin (+ 6 autres variétés).

CEPAGES CORSES			AUTRES CEPAGES		
Cépage	Superficie (ha)	%	Cépage	Superficie (ha)	%
1 - Niellucciu	134,0857	29,3			
2 - Vermentinu	124,9307	27,3			
			3 - Grenache	69,5533	15,2
4 - Sciaccarellu	34,0181	7,4			
			5 - Pinot noir	24,2218	5,3
			6 - Chenin	22,9219	5,0
			7 - Chardonnay	13,6441	3,0
			8 - Muscat p.g.	12,0192	2,6
			9 - Merlot	8,7555	1,9
			10 - Syrah	6,5070	1,4
			11 - Cinsault	5,0000	1,1
13- Aleaticu	0,1520		12 - Ugni blanc	2,5105	0,5
Cépages corses	293,1865	64,0	Autres cépages	165,1333	36,0
TOTAL toutes variétés : 458,3198 (100%)					

Six variétés (sur 13) représentent 89,5% de l'ensemble restructuré en 92, à savoir (par ordre décroissant d'importance) :

- a- le Niellucciu** (Nielluccio N.) : avec 134 ha (dont 86% en zones A.O.C.), il a été le premier cépage utilisé en 92. Ses plantations ont été effectuées dans le cadre de la plupart des schémas (hormis Figari).
- b- le Vermentinu** (Vermentino B.) : tous les schémas de restructuration ont utilisé, en 92, le Vermentinu qui représente, globalement, 27% de l'ensemble restructuré soit 125 ha (dont 91% en A.O.C.).
- c- le Grenache** (Grenache N.) : 88% de ses plantations ont été effectuées en A.O.C. Cette variété a surtout été utilisée dans le cadre des schémas d'Aleria et de la Marana.
- d- le Sciaccarellu** (Sciaccarello N.) : avec 34 ha (dont 97% en zones A.O.C.), il a été le 4ème cépage utilisé en 92, essentiellement pour les schémas de Ghisonaccia et d'Ajaccio.
- e- le Pinot noir**, a été planté exclusivement dans des îlots V.D.T., pour les schémas de la Marana et de Ghisonaccia essentiellement (ainsi qu'Aghione et Aleria).
- f- le Chenin** (Chenin B.) : 23 ha (en V.D.T.) de cette variété ont été restructurés quasi exclusivement dans le cadre du schéma d'Aghione.

Les autres variétés (Chardonnay, Muscat petits grains, Merlot, Syrah, Cinsault, Ugni blanc, Aleaticu) représentent, individuellement, moins de 3% de l'ensemble restructuré en 92

B - LA RESTRUCTURATION DU VIGNOBLE DE 1980 à 1992
--

De **1980** à **1992** inclus (13 années), **3.287** hectares ont été **restructurés** en Corse.

Comme montre le graphique N°I, page suivante :

* cela représente plus de **36%** de la **superficie viticole actuelle** de la Corse (environ 9.100 ha) et près de 47% des superficies totales initialement engagées dans la restructuration (7.013 ha),

* ces superficies ont été restructurées (voir annexe N°1) pour **51%** (1.674 ha) en zones (îlots) **Vin de Table** et **49%** (1.613 ha) en zones (îlots) **d'Appellation d'Origine Contrôlée**, dont 36% en A.O.C. générique "Vin de Corse" et 13% pour les 7 autres appellations (2 A.O.C. "Cru" et 5 A.O.C. "Village"). On notera ici que les restructurations de ces trois dernières années (jeunes vignes non encore en production) en A.O.C. sont considérables puisqu'elles s'élèvent à 935 ha (dont 78% en A.O.C. générique) à savoir près de 60% de l'ensemble des restructurations A.O.C. réalisées de 1980 à 1992,

* les cépages utilisés sont soit des variétés corses pour près de 44% (Niellucciu, Vermentinu, Sciaccarellu, essentiellement), soit, pour plus de 56%, des variétés telle le Chardonnay, le Merlot, le Grenache, le Cabernet Sauvignon,....

Rappelons à nouveau ici que ces opérations se poursuivent actuellement et que l'on peut estimer, qu'avec les opérations 93, plus de 40% du vignoble sera restructuré et, qu'aux termes des schémas (1997 pour les derniers), les 50% seront probablement dépassés.

I - EVOLUTION ANNUELLE DE 1980 à 1992

Le graphique N°II, page suivante, nous permet de visualiser cette évolution, à savoir :

- * de 1980 à 1982 inclus, un seul schéma étant en oeuvre, les restructurations demeurent modestes (5 à 42 ha par an),
- * la restructuration démarre véritablement à partir de 1983 et se situe, pendant la période 83-86 (inclus) à une moyenne annuelle de 160 ha (94 à 201 ha),
- * à partir de 1987 (et jusqu'en 1992 inclus), l'ensemble des schémas étant en oeuvre, on note une intensification de ces opérations avec un rythme annuel proche de 430 ha (317 à 604 ha).

Cette évolution annuelle est différente selon la nature des îlots. Ainsi :

- + en îlots V.D.T., les plantations annuelles paraissent "cycliques" (moyenne annuelle, depuis 1983, de 160 ha/an), bien souvent en relation directe avec la nature du cépage dominant chaque année (voir III, 1983 et 1984 fortes plantations de Merlot, 1987 importantes restructurations en Chardonnay,....).
- + en îlots A.O.C. : après une période stable de 83 à 86 (environ 40 ha/an), les plantations s'intensifient et ne cessent de croître depuis 1987 (143 ha) pour atteindre en 1991 et 1992 environ 340 ha. Selon la nature des îlots A.O.C., on observe :
 - . en A.O.C. générique, une progression très nette de 1987 (78 ha) à 1991 (273 ha), 1992 demeurant néanmoins à un niveau élevé (239 ha). Nous visualisons bien sur le graphique N°II, l'importance des restructurations effectuées en A.O.C. générique lors de ces trois dernières années (730 ha de jeunes vignes, non encore en production).
 - . en îlots A.O.C. "traditionnelles", le niveau est resté relativement bas de 1983 à 1986 puis à fortement progressé à partir de 1987 (65 ha) jusqu'en 1992 (92 ha) malgré des baisses ponctuelles telles 88 et surtout 90.

Le graphique N°III, permet de suivre l'évolution annuelle de la restructuration par grands groupes de cépages. Ainsi :

- * cépages corses : leurs plantations s'intensifient très nettement après 1986 et ne cessent de croître entre 1987 (126 ha) et 1992 (293 ha). Ils sont, annuellement, majoritaires (en superficie et pourcentage) depuis 1988 (hormis 91, fortes plantations en Grenache). Rappelons que la quasi intégralité des cépages corses sont issus de la sélection (massale et clonale) effectuée par le C.I.V.A.M. de la Région Corse,
- * autres variétés : leurs plantations sont, annuellement, très irrégulières et cycliques, suivant la même tendance que celle des îlots V.D.T. Hormis les années maxima (1987 et surtout 1991) et minima (1989 et surtout 1985), leur moyenne annuelle pour la période 1983/1992 se situe à 165 ha./an.

II - SUPERFICIES RESTRUCTUREES PAR SCHEMA DE 1980 à 1992

De 1980 à 1992, treize schémas de restructuration ont été mis en oeuvre (dont 12 encore en activité) concernant en fait dix grandes zones viticoles (trois zones ayant deux schémas, 1er et 2ème tranche).

Le graphique N°IV, ci-après, permet de visualiser que :

- * de 1980 à 1992, 86,2% (2.832 ha) des restructurations ont été effectués dans le cadre des schémas de la Côte Orientale, schémas mixtes V.D.T./A.O.C. générique,
- * pendant la même période, 13,8% (455 ha) des opérations ont été réalisées par les schémas situés en zones A.O.C. "traditionnelles" (deux A.O.C. "cru" et cinq A.O.C. "village").

En superficie, et globalement, les restructurations les plus importantes ont eu lieu dans le cadre des schémas d'Aleria (1.295 ha, cumul des deux tranches) et les plus modestes dans le cadre de ceux de Sartène (48 ha) et de la Balagne (51 ha).

On rappellera ici que les comparaisons inter-schémas sont difficiles et risquées. En effet, les durées de réalisation de chaque schéma sont différentes (certains ont débuté en 1983, d'autres en 1984, et les plus récents en 1986 et 1987), les superficies viticoles (et la nature des terroirs, A.O.C. - V.D.T.) de chaque zone sont également totalement différentes, l'arrachage a touché certaines régions de façon dramatique (et donc certaines parcelles, initialement engagées, ont disparu), des transferts ont parfois été réalisés d'un schéma à un autre, enfin le dynamisme de restructuration est extrêmement variable selon les schémas.

Nous pouvons néanmoins tirer quelques commentaires, certes pour l'instant provisoires, par schéma (voir annexes N°2 et 3) :

1- schémas de la Côte Orientale (mixtes V.D.T./A.O.C. générique) :

- a- schémas d'Aleria** : il s'agit du cumul de deux tranches, l'une qui a débuté en 1983 (dix années de réalisation), l'autre en 1987 (six années de réalisation). 1.295 hectares ont été restructurés de 1983 à 1992 soit 62% des superficies initialement engagées. Les cinq principales variétés utilisées ont été le Niellucciu (356 ha), le Merlot (187 ha), le Chardonnay (176 ha), le Grenache (167 ha) et le Vermentinu (164 ha).
- b- schéma de Ghisonaccia** : en 10 ans (1983 à 1992), 525 ha furent restructurés (58% des superficies engagées) avec, notamment, du Niellucciu (120 ha), du Merlot (96 ha), du Chardonnay (95 ha), du Vermentinu (55 ha), du Cinsault (34 ha) et de Grenache (33 ha).
- c- schéma d'Aghione** : 51% des superficies engagées ont été restructurés de 1983 à 1992 (dix années) soit 440 ha, les cépages dominants étant le Chardonnay (118 ha), le Niellucciu (70 ha), le Merlot (66 ha), le Vermentinu (58 ha) et le Chenin (32 ha).
- d- schémas de la Casinca** : il s'agit ici du cumul d'une première tranche terminée (80 à 83) et d'une nouvelle tranche qui a débuté en 1984 (neuf années de réalisation). En valeurs cumulées, 292 ha ont été restructurés soit 51% des superficies engagées (en fait, 41% pour la 2ème tranche). Les six principaux cépages utilisés furent le Cabernet Sauvignon (59 ha), le Niellucciu (55 ha), le Grenache (47 ha), le Merlot (42 ha), le Vermentinu (35 ha) et le Chardonnay (23 ha).
- c- schéma de la Marana** : 280 ha ont été restructurés de 1983 à 1992 (10 années) soit 37% des superficies initialement engagées, avec principalement du Chardonnay (82 ha) du Grenache (30 ha), du Sciaccarellu (29 ha), du Vermentinu (28 ha), du Niellucciu (27 ha) et du Pinot (25 ha).

2- Schémas en A.O.C. "traditionnelles" :

- a- schémas de Patrimonio** : il s'agit en fait du cumul de la 1ère tranche (10 années de réalisation, 1983 à 1992) et de la 2ème tranche (Patrimonio/Cap Corse, 1987 à 1992, six années). 206 ha ont été restructurés soit 45% des superficies engagées (en fait 52% pour la tranche 1 et 39% pour la tranche 2). Le Niellucciu (97 ha), le Vermentinu (70 ha) et le Muscat petits grains (30 ha) sont les trois principales variétés replantées.
- b- schéma d'Ajaccio** : en sept années (1986 à 1992), 83 ha furent restructurés (37% des superficies engagées) avec essentiellement du Sciaccarellu (41 ha) et du Vermentinu (27 ha).
- c- schéma de Figari/Porto Vecchio** : de 1987 à 1992 (six années), 67 ha ont été restructurés, soit 20% des superficies initialement engagées, avec notamment du Vermentinu (25 ha), du Sciaccarellu (17 ha) et du Niellucciu (13 ha).
- d- schéma de la Balagne** : en neuf années, il a été restructuré 51 ha, soit seulement 10% des superficies prévues au démarrage du schéma (1984), avec surtout du Vermentinu (27 ha), du Sciaccarellu (9 ha) et du Niellucciu (6 ha).
- e- schéma de Sartène** : 48 ha ont été restructurés durant six années (1987 à 1992) (19 % des superficies engagées) avec essentiellement du Vermentinu (30 ha) et du Sciaccarellu (15 ha).

III - RESTRUCTURATIONS 1980 à 1992 PAR CEPAGE

De 1980 à 1992, 44% des restructurations ont été effectuées avec des cépages corses et 56% avec d'autres variétés (voir graphique N°V, ci-après).

23 variétés ont été utilisées pendant cette période, mais seulement 7 d'entre elles représentent plus de 85% de l'ensemble des restructurations. Parmi celles-ci, le Niellucciu avec 748 ha est le premier cépage employé.

Pour les principales variétés restructurées, on peut pour l'instant observer que (voir annexes N°3 et 4) :

- * **le Niellucciu** : il représente actuellement 23% des superficies totales restructurées. Il a été employé dans tous les schémas et notamment sur celui d'Aleria (356 ha), de Ghisonaccia (120 ha) de Patrimonio (97 ha), d'Aghione (70 ha) et de la Casinca (55 ha).

- * **le Vermentinu** : 518 ha ont été jusqu'à présent restructurés (16% de l'ensemble), dans tous les schémas et plus particulièrement pour celui d'Aleria (164 ha), de Patrimonio (70 ha), d'Aghione (58 ha) et de Ghisonaccia (55 ha).
- * **le Chardonnay** : limité (en zones V.D.T.) aux schémas d'Aleria (176 ha), d'Aghione (118 ha), de Ghisonaccia (95 ha), de la Marana (82 ha) et de la Casinca (23 ha), il est, avec 494 ha, la 3ème variété employée.
- * **le Merlot** : limité aux mêmes schémas que le Chardonnay, il représente néanmoins 12% des restructurations (408 ha) et, notamment, dans le cadre des schémas d'Aleria (187 ha), de Ghisonaccia (97 ha), d'Aghione (66 ha) et de la Casinca (42 ha).
- * **le Grenache** : 311 ha de ce cépage ont été plantés (10% de l'ensemble) principalement dans les schémas d'Aleria (167 ha), de la Casinca (47 ha), de Ghisonaccia (33 ha) et de la Marana (30 ha).
- * **le Cabernet Sauvignon** représente, quant à lui, 5% des restructurations (165 ha) dans le cadre des mêmes schémas que le Chardonnay et le Merlot, et, principalement, pour ceux d'Aleria (76 ha) et de la Casinca (59 ha).
- * **le Sciaccarellu** : près de 148 ha de cette variété ont été jusqu'à ce jour replantés. Les principaux schémas (en superficie) concernés ont ceux d'Ajaccio (41 ha), de la Marana (29 ha), de Figari et Ghisonaccia (17 ha chacun).

C - CONCLUSION

En 1992, 458 hectares ont été restructurés dont 331 en A.O.C. et 127 en V.D.T.

Treize variétés ont été utilisées dans le cadre de douze schémas. Six d'entre elles représentent près de 90% de l'ensemble restructuré en 92, à savoir : le Niellucciu (134 ha), le Vermentinu (125 ha), le Grenache (70 ha), le Sciaccarellu (34 ha), le Pinot noir (24 ha) et le Chenin (23 ha).

De 1980 à 1992 inclus, 3.287 hectares ont été restructurés en Corse soit plus de 36% de la superficie viticole actuelle et près de 47% des superficies initialement engagées dans ces opérations.

Ces restructurations ont eu lieu pour 51% en zones Vin de Table et 49% (1.613 ha) en zones A.O.C. Les cépages utilisés furent soit des variétés corse pour près de 44% (Niellucciu, Vermentinu, Sciaccarellu, essentiellement) soit (pour plus de 56%) des variétés telles le Chardonnay, le Merlot, le Grenache et le Cabernet Sauvignon (notamment). Avec 748 ha, le Niellucciu est le premier cépage employé dans le cadre de la restructuration.

Ces opérations se poursuivent actuellement (1993) et jusqu'en 1997 pour les derniers schémas. A ce terme, plus de la moitié du vignoble insulaire devrait être restructurée.

Enfin, et une nouvelle fois, nous rappelons que la restructuration provoque, et provoquera inévitablement une augmentation globale de la production viticole corse, et notamment en A.O.C. (et plus particulièrement en A.O.C. générique). Il convient donc que les viticulteurs soient conscients de cette évolution et prêts à assumer cette augmentation, avec les conséquences commerciales et financières qui risquent d'en découler.

ANNEXES

Annexe N° 1

REALISATION PAR TYPE D'ILOTS ET PAR ANNEE
--

ILOT	ILOT A.O.C. traditionnelle		ILOT A.O.C. générique		ILOT V.D.T		TOTAL	
	Surfaces en ha.	%	Surfaces en ha.	%	Surfaces en ha.	%	Surfaces en ha.	%
* 1980	-	-	1,2658	24,2	3,9645	75,8	5,2303	100
* 1981	-	-	10,7380	25,4	31,5290	74,6	42,2670	100
* 1982	-	-	15,8351	37,5	26,4223	62,5	42,2574	100
* 1983	12,9110	7,0	28,8965	15,5	144,0349	77,5	185,8424	100
* 1984	3,5000	1,7	37,5658	18,7	160,0753	79,6	201,1411	100
* 1985	5,2755	5,6	28,7010	30,5	60,0659	63,9	94,0424	100
* 1986	10,4420	7,1	29,8182	20,3	106,6152	72,6	146,8754	100
* 1987	65,0595	15,9	77,8808	19,1	265,9237	65,0	408,8640	100
* 1988	51,2697	16,2	112,9574	35,6	153,0191	48,2	317,2462	100
* 1989	70,4324	21,7	114,6503	35,4	139,0114	42,9	324,0941	100
* 1990	34,4778	7,5	217,6910	47,7	204,6836	44,8	456,8524	100
* 1991	79,6080	13,2	272,5748	45,1	252,0466	41,7	604,2294	100
* 1992	91,7205	20,0	239,3035	52,2	127,2958	27,8	458,3198	100
TOTAL (sur 13 ans)	424,6964	12,9	1.187,878236,2		1.674,6873	50,9	3.287,2619	100